



# Mojito cup 2020

## **1 Instructions régissant le rassemblement**

Il s'agit d'un rassemblement de propriétaires et non pas d'une régata FFV Néanmoins Les règles de course RCV ISAF 2009 2012, Les règles de classe Open 500, le présent avis et les instructions de courses données lors des briefings s'appliquent.

## **2 Types de parcours**

Triangles, bananes, trucs bizarres, côtiers en baie de Sanary , de Bandol et ou de la Ciotat en fonction de la météo.

## **3 Classement**

Le classement sera de type point à minima Cinq courses mini pour enlever le plus mauvais résultat, huit courses mini pour enlever les deux plus mauvais résultats

## **4 Règles de sécurité**

Armement de sécurité obligatoire basique <2miles. Et une VHF, Le canal utilisé en navigation est le 72 un bateau qui quitte le rassemblement doit le signaler au bateau organisateur aussitôt que possible

## **5 Décharge de responsabilité**

Les propriétaires et équipiers participent à ce rassemblement entièrement à leurs propres risques. La décision de participer relève de leur seule responsabilité. S'agissant d'un rassemblement l'organisateur n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel de blessures ou de décès aussi bien pendant qu'après le rassemblement.

## **6 Assurance**

Chaque propriétaire et équipier de bateau certifie être assuré pour participer à ce rassemblement.

## **7 droits d'inscription**

225 EUROS par bateau, sont inclus :

Les petits déjeuners du samedi au mardi

les paniers repas du dimanche midi, du lundi midi, du mardi midi et l'apéritif dinatoire du samedi soir (qu'il n'est pas interdit de compléter avec des breuvages ou certaines spécialités culinaires de votre région)

les places de port du samedi soir au mardi matin

les repas de dimanche soir et lundi soir seront à régler sur place

## **8 Hébergement**

Nous serons logés en appartement sur l'île des Embiez . le tarif est calculé par logement pour 3 et option 4 nuits

normalement nuits du samedi au mardi matin

Vous avez le choix entre

	3 nuits	4 nuits
T2 Vaccarès une chambre double	510	595
T3 Pacific 2 chambres doubles	609	711
T4 Sainte Marthe 3 chambres doubles	627	731

Taxe de séjour en plus à 2,53 euros par jour et par personne

**Les lits seront faits serviettes incluses ménage final aussi**

**Nous devons simplement laisser la vaisselle propre et vider les poubelles**

Est inclus dans le tarif un aller-retour en navette que nous utiliserons pour aller dîner à terre

Il vous appartient d'effectuer votre réservation en contactant Isabelle Matas responsable des ventes les îles Paul Ricard au 04 94 10 75 93 ou par mail [matas@ilespaulricard.com](mailto:matas@ilespaulricard.com)

**Bien préciser que vous faites partie des participants au rassemblement open 5.00**

Il est à que la société Paul Ricard a accepté juste pour nous de réouvrir ses locations....

Comme chaque année il est possible garer les bateaux à Sanary à l'issue de tapenade et Pastaga

## **9 Programme**



### **Samedi 7 novembre**

A partir de 10h30 Accueil des participants et mise à l'eau des bateaux cale de mise à l'eau du Brusca

Rangement et sécurisation des remorques sur le parking adjacent

14H00 à disposition du comité organisateur manches à suivre et pour petit parcours côtier en direction de l'île des Embiez amarrage des bateaux

17h00 Retour des équipages aux Embiez

20h00 apéritif dinatoire sur l'île

### **Dimanche 8 novembre**

10H00 à disposition du comité organisateur pour parcours côtier

12H30 déjeuner à terre ou en mer suivant les conditions, paniers repas

16H30 à retour au port des Embiez

18H00 départ en navette pour le Brusca transfert en voiture (merci les SAM) pour six four restaurant diner et soirée de gala le Mafana café retour sur l'île avec le bateau comité .

### **Lundi 9 novembre**

10H00 à disposition du comité organisateur pour plusieurs manches à suivre

12H30 déjeuner à terre ou en mer suivant les conditions, paniers repas

14H00 à disposition du comité organisateur pour plusieurs manches à suivre

19h00 départ bateau comité pour diner au restaurant la Grange au brusca

### **Mardi 10 Novembre**

09H30 à disposition du comité organisateur pour plusieurs manches à suivre

12H30 déjeuner à terre ou en mer suivant les conditions, paniers repas

15h00 sortie des bateaux , résultats et congratulations mutuelles

## **11 Confirmation des inscriptions**

Ouvertes dès aujourd'hui par mail ou courrier, les inscriptions seront enregistrées au plus tard le 15 octobre (règlement par virement) Chaque concurrent devra présenter une licence de voile valide, l'autorisation parentale pour les mineurs ainsi que le certificat d'assurance du bateau. Les concurrents étrangers non licenciés FFV devront justifier d'une assurance valide en RC

Les inscriptions seront validées à réception du virement correspondant à l'inscription du bateau

## **10 contacts**

Thierry d'Allard: [Thierrydallard@gmail.com](mailto:Thierrydallard@gmail.com) 06 11 49 46 30,

446 route des tuileries 01160 Varambon

IBAN : FR76 1009 6180 3800 0109 6782 325

BIC : CMCIFRPP